

—Qu'en sais-tu ? Est-il rien de difficile pour la Providence ?

—Mais on ne paie pas des dettes énormes...avec des oraisons !

—Homme de peu de foi, murmura doucement le prêtre, à quel ennui t'expose l'expérience à faire ?

—A aucun.

—Que te coûterait-il de la tenter ?

Paul Duhalde sourit et consentit à ce pacte qui avait l'intérêt pour mobile, mais aussi la foi pour base.

Il fut rédigé pour Paul Duhalde, authentiquement, à Paris, un acte d'association avec Dieu, lui assurant, dans le cas où la maison se relèverait, la moitié des bénéfices à venir.

Ce qui suit est toujours de l'histoire, et nous n'inventons rien.

Le lendemain de la signature du traité, un des associés faisait restitution, à l'heure de la mort, de sommes considérables indûment détenues. Un mois après, le régent confiait à Paul Duhalde la fourniture d'une parure splendide, destinée à Mme de Parabère.

Duhalde se distingua dans le choix des pierreries qui devaient la composer. Il se sentait fort d'une association mystique dont son frère lui avait garanti l'efficacité. Il redevint, par une seule œuvre heureusement composée, le bijoutier favori de la cour. Il gagna, dans les dernières années de la Régence, un argent fou. Et, chose étonnante, à peine avait-il refait sa fortune que ses créances d'Espagne devinrent bonnes. Il lui rentra en écus sonnants la presque totalité des sommes qui lui étaient dues.

L'associé du bon Dieu n'avait pas mal placé sa con-

fi
pe

pe
pe
at
O.
ga

bo
bic

d'
Ro
Ca
nal
Jea
che
Ca
de

l'in
me
sou
24
de

dist

Vic
la C
Aus
plic
son
tanc
l'édu